

M. Christophe MIRMAND

Préfet de Région

Préfet d'Ille et Vilaine

Objet : Gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance

Pleudihen sur Rance, le 19 mars 2018

Monsieur le Préfet,

Par courrier du 8 février dernier, et en réponse à notre demande, vous nous avez précisé qu'EDF avait proposé un programme d'actions afin d'une part d'assurer la navigabilité à l'aval immédiat de l'écluse du Châtelier dès le mois d'avril et d'autre part de mettre en œuvre un plan décennal d'entretien du chenal de manière à pérenniser et systématiser les opérations en fonction des besoins et de la période de navigation, sur la base de données bathymétriques.

A ce jour, EDF ne nous a pas tenus informés des actions envisagées et nous alertons son Directeur régional afin de connaître ce qui va être mis en œuvre. A ce titre, le manque de communication spontanée sur un sujet environnemental aussi crucial nous empêche d'apporter les réponses que nos concitoyens adhérents et riverains sont en droit d'obtenir à si peu de jours de l'échéance d'avril.

Par ailleurs, nous sommes extrêmement préoccupés par l'idée qui tendrait à différencier l'obturation du chenal, la saturation sédimentaire du bassin du Lyvet et l'envasement massif de l'estuaire. Comme il a été démontré dans le rapport ministériel du mois de mai 2017, il s'agit d'un phénomène général dont les excès se manifestent en crise de plus en plus tendue sur l'amont du bassin de l'usine marémotrice. Si l'écroulement de cette zone est une urgence, il n'en reste pas moins que le traitement global du désenvasement ne peut être masqué ou repoussé au regard d'une simple aisance temporaire de transit des bateaux vers DINAN. (Ce dernier point ne répondant que très partiellement aux obligations d'EDF détaillées dans les articles 14 à 16 du décret du 8 mars 1957).

Le démarrage du plan quinquennal est donc une même urgence. Mais à l'évidence, son financement est sérieusement compromis et son administration structurellement incertaine. Vous comprendrez, Monsieur le Préfet, toute l'inquiétude et le doute qui peuvent aujourd'hui régner dans la population s'agissant de la crédibilité de l'ETAT pour la mise en œuvre concrète de ce plan. L'espoir se transforme peu à peu en aigreur. A ce jour, la situation semble bien être bloquée et il nous paraît nécessaire de ré-ouvrir le débat avec les acteurs réellement en mesure, ou en responsabilité, de faire aboutir ce dossier.

En comptant que vous voudrez bien prendre en considération nos remarques et nous apporter votre éclairage, nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'agréer nos respectueuses salutations.



Germaine Guillou

Présidente

Copie : Monsieur Didier Lechien Président de COEUR émeraude

RANCE ENVIRONNEMENT**Association agréée pour la protection de l'environnement**

Siège social : Mairie, 22690 Pleudihen sur Rance - Antenne 35 : Mairie, 35430 Saint-Suliac

contact@rance-environnement.bzh - www.rance-environnement.net